

**Dépenses des touristes canadiens aux États-Unis.**—Les dépenses des Canadiens en voyage aux États-Unis ont atteint un nouveau sommet en 1953; l'augmentation s'est toutefois effectuée à un rythme plus modéré qu'en 1952 et que la hausse du volume du tourisme ne semblerait l'indiquer. Ces dépenses seraient de 307 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 13 millions sur l'année précédente.

Bien que le nombre d'Américains ayant visité le Canada ait dépassé le nombre de Canadiens ayant parcouru les États-Unis, de près de 5 millions, soit plus de 20 p. 100 du total, les dépenses des Canadiens aux États-Unis ont dépassé celles des Américains au Canada de 25 millions, soit d'environ 9 p. 100. A noter qu'une comparaison analogue portant sur l'année 1952 montre que les séjours des Américains au Canada avaient été plus nombreux que ceux des Canadiens aux États-Unis dans une proportion de 22 p. 100; toutefois, les Canadiens avaient dépensé aux États-Unis 14 p. 100 de plus que les Américains n'ont dépensé au Canada. Il semble donc que les Canadiens dépensent plus à l'étranger que les touristes qui viennent au Canada. En 1953, les Canadiens qui ont fait un séjour de plus de 48 heures en terre américaine y ont laissé en moyenne \$86 contre \$52 pour les Américains venus au Canada; les taux correspondants étaient de \$88 et de \$51 respectivement en 1952. Compte tenu de la population respective des deux pays, les Canadiens ont dépensé une moyenne de \$20.79 par tête aux États-Unis en 1953, tandis que les ressortissants américains dépensaient en moyenne \$1.77 par tête au Canada.

Ce sont surtout les visites de courte durée qui ont fait monter les dépenses des Canadiens aux États-Unis, puisqu'elles représentent à elles seules près de 73 p. 100 de la hausse, soit plus de 10 millions. Toujours dans ce même groupe, les dépenses des automobilistes passant deux jours aux États-Unis ont représenté 41 p. 100 de l'augmentation constatée, suivies, par ordre d'importance, des dépenses du groupe des autres voyageurs, soit une proportion de 34 p. 100, et de celles des automobilistes en visite pour une seule journée qui s'élèvent à 25 p. 100. Les voyages d'achats se rapprochant de la période de 48 heures sont à l'origine d'une part considérable de la hausse constatée dans cette catégorie. En 1953, la douane a accordé des exemptions d'une valeur de 72 millions de dollars au titre de la franchise de \$100 prévue pour les achats déclarés, soit une augmentation de près de 6 millions sur l'année antérieure. En 1953, la hausse de la valeur des achats déclarés a constitué près de 42 p. 100 de l'augmentation totale des dépenses effectuées par les Canadiens en voyage aux États-Unis; elle a représenté 41 p. 100 de l'augmentation de 1952 par rapport à 1951. Au cours de la période allant de 1950 à 1953, le tableau des achats n'a pas beaucoup varié, l'achat de vêtements représentant près de la moitié des achats déclarés au titre de la franchise de \$100.

**Voyages entre le Canada et les pays d'outre-mer.**—Les voyages accomplis entre le Canada et les pays d'outre-mer ont donné en 1953 le solde débiteur le plus élevé qui ait jamais encore été constaté. En 1953, la balance défavorable des voyages outre-mer s'est élevée à 38 millions, soit une augmentation de 9 millions sur le sommet précédent, en 1952.

En 1953, 21,600 personnes venues des pays d'outre-mer sont entrées au Canada par les ports canadiens; 11,300, soit 52 p. 100, étaient venues par bateau et les 48 p. 100 restant avaient emprunté la voie des airs. Dans l'ensemble, il y a eu baisse de plus de 2 p. 100 par rapport à 1952; les transports maritimes ont subi un fléchissement de 7 p. 100 qui s'établit entre 3 et 4 p. 100 pour les transports aériens. Outre les touristes arrivés directement au Canada, 16,600 visiteurs des pays d'outre-mer nous sont venus par voie des États-Unis, ce qui porte le total à 38,200.